PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO **2025-446**

RÈGLEMENT ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DE ROUVILLE ET D'UNE PARTIE DES RUES CLAUDE-DAUZAT ET HUGUES-POMMIER, ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 5 000 000 $

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme **annexe 1**.

2. Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 5 000 000 $ incluant les frais afférents accessoires pour les objets mentionnés à l'article 1 du présent règlement.

3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 5 000 000 $ pour une période de vingt (20) ans.

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour couvrir :

   - 100 % du coût total des travaux et des frais afférents.

   Les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

6. Une partie de l'emprunt décrété au présent règlement n'excédant pas le montant maximal prévu par la loi peut être destinée à renflouer le fonds général de la Ville d'une partie ou de la totalité des sommes engagées avant son entrée en vigueur relativement à l'objet de celui-ci.

7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

   Le conseil affecte également, s'il y a lieu, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté

automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. La Ville est autorisée, s'il y a lieu, à acquérir pour les fins du présent règlement de gré à gré ou par expropriation, toutes les servitudes, terrains ou parcelles de terrains requis. Le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tout document ou acte à cet effet.

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière

Projet : P-24-AM-17
Titre : Réfection des rues Claude-Dauzat en partie, De Rouville et Hugues-Pommier en partie

Estimation des coûts

Estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection des services municipaux des rues Claude-Dauzat entre les rues De Rouville et Tailhandier, De Rouville et Hugues-Pommier entre les rues Claude-Dauzat et Tailhandier

Rues Claude-Dauzat en partie, De Rouville et Hugues-Pommier en partie

Plans

Nature des travaux	**Montant avant taxes**
Réfection des services municipaux des rues Claude-Dauzat en partie, De Rouville et Hugues-Pommier en partie	
Généralités	277 667,09 $
Conduite d'eau potable	497 000,00 $
Conduite d'égout sanitaire	504 655,00 $
Conduite d'égout pluvial	536 577,00 $
Travaux divers et voirie	1 958 410,00 $
Éclairage	327 000,00 $
Contingences (10 %)	410 130,91 $
Sous-total des travaux	**4 511 440 $**
TVQ 4,9875%	225 008 $
Total des travaux	**4 736 448 $**

Frais administratifs

Frais d'ingénierie	2,90%	137 357 $
Frais de laboratoire	2,00%	94 729 $
Arpentage	0,40%	18 946 $
Sous-total des frais administratifs		**251 032 $**
TVQ	4,9875%	12 520 $
Total des frais administratifs		**263 552 $**

Payable 100 % fonds général **GRAND TOTAL DU PROJET** **5 000 000 $**

Préparé par : _____ 21 janvier 2025
Sébastien Houde — Date
Technologue en génie municipal
Direction du génie

Vérifié par : _____ 21 janvier 2025
Stefanie Papineau, ing. M. Ing. — Date
Chef de service
Direction du génie

Approuvé par : _____ 21 janvier 2025
Claude Poirier, ing. M. Ing. — Date
Directeur
Direction du génie

Boucherville

Direction du génie

PROJET : P-24-AM-17

TITRE : Réfection des rues Claude-Dauzat en partie, De Rouville et Hugues-Pommier en partie

ESTIMATION DES COÛTS (montants avant taxes)

Estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection des services municipaux des rues Claude-Dauzat en partie, De Rouville et Hugues-Pommier en partie

Nature des travaux	Qté	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Généralités				
Frais généraux	1	global	98 357,09 $	98 357,09 $
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	40 000,00 $	40 000,00 $
Frais généraux (2e couche)	1	global	7 500,00 $	7 500,00 $
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier (2e couche)	1	global	10 000,00 $	10 000,00 $
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	15 000,00 $	15 000,00 $
Frais Traces Québec	500	t.m.	2,29 $	1 145,00 $
Redevances Traces Québec	500	t.m.	11,33 $	5 665,00 $
Signaleur de chantier	200	hre	49,00 $	9 800,00 $
Émondage et abattage des arbres en conflit avec les travaux	1	global	20 000,00 $	20 000,00 $
Protection d'arbre	15	unité	250,00 $	3 750,00 $
Précoupe de racine d'arbre	10	hre	120,00 $	1 200,00 $
Alimentation temporaire	850	mètre	65,00 $	55 250,00 $
Puits d'exploration	2	unité	2 500,00 $	5 000,00 $
Soutien de massif d'utilités publiques	1	global	5 000,00 $	5 000,00 $
			Total - Généralité	**277 667,09 $**
Conduite d'eau potable				
Travaux préliminaires	1	global	20 000,00 $	20 000,00 $
Conduite d'eau potable, 150 mm diamètre	560	mètre	275,00 $	154 000,00 $
Conduite d'eau potable, 200 mm diamètre	280	mètre	325,00 $	91 000,00 $
Vannes 150 mm	4	unité	2 500,00 $	10 000,00 $
Vannes 200 mm	8	unité	3 500,00 $	28 000,00 $
Isolant rigide	30	m²	50,00 $	1 500,00 $
Raccordement au réseau existant	3	unité	3 750,00 $	11 250,00 $
Borne d'incendie complète incluant la vanne de 150 mm et le raccordement à la conduite principale ø150 mm, ou ø200 mm, ou ø250 mm	6	unité	13 000,00 $	78 000,00 $
Reconstruction branchement d'eau potable ø19 mm	45	unité	1 800,00 $	81 000,00 $
Reconstruction branchement d'eau potable ø25 mm	1	unité	2 500,00 $	2 500,00 $
Enlèvement et disposition du réseau (vannes et BF)	790	mètre	20,00 $	15 800,00 $
Essai, nettoyage et désinfection	790	mètre	5,00 $	3 950,00 $
			Total - Conduite d'eau potable	**497 000,00 $**
Égout sanitaire				
Regard sanitaire M-1200	15	unité	8 500,00 $	127 500,00 $
Conduite sanitaire 250 mm de dia.	550	mètre	275,00 $	151 250,00 $
Conduite sanitaire 300 mm de dia.	70	mètre	315,00 $	22 050,00 $
Conduite sanitaire 375 mm de dia.	215	mètre	345,00 $	74 175,00 $
Raccordement au réseau existant	3	unité	5 000,00 $	15 000,00 $
Enlèvement et disposition du réseau (conduite et regards)	835	mètre	20,00 $	16 700,00 $
Reconstruction branchement sanitaire PVC, DR-28 vert, ø150 mm	44	unité	1 800,00 $	79 200,00 $
Nettoyage, essai et inspection télévisée (provisoire et finale)	835	mètre	18,00 $	15 030,00 $
Essai d'étanchéité regard	15	unité	250,00 $	3 750,00 $
			Total - Égout sanitaire	**504 655,00 $**
Égout pluvial				
Puisards	32	unité	5 000,00 $	160 000,00 $
Regard pluvial M-1200	11	unité	7 000,00 $	77 000,00 $
Regard existant à déplacer	1	Unité	4 500,00 $	4 500,00 $
Conduite pluviale 375 mm de dia.	300	mètre	320,00 $	96 000,00 $
Conduite pluviale 450 mm de dia.	231	mètre	350,00 $	80 850,00 $
Raccordement au réseau existant	3	unité	5 000,00 $	15 000,00 $
Enlèvement et disposition du réseau (conduite, regards et puisards)	1	global	15 000,00 $	15 000,00 $
Construction de branchement pluvial PVC, DR-28 blanc, ø150 mm	44	unité	1 800,00 $	79 200,00 $
Nettoyage, essai et inspection télévisée (provisoire et finale)	531	mètre	17,00 $	9 027,00 $
			Total - Égout pluvial	**536 577,00 $**

Travaux divers et voirie				
Décohésionnement du pavage existant et récupération de la fondation	7 800	m²	2,50 $	19 500,00 $
Abat-poussière	7 800	m²	0,50 $	3 900,00 $
Élimination des sols contaminés de types B-C (provision)	50	t.m.	85,00 $	4 250,00 $
Emprunt classe B	500	t.m.	20,00 $	10 000,00 $
Enlèvement de fondation existante	600	m²	25,00 $	15 000,00 $
Mise en forme de l'infrastructure	7 200	m²	40,00 $	288 000,00 $
Drain de fondation	1 600	mètre	55,00 $	88 000,00 $
Géotextile	7 200	m²	2,50 $	18 000,00 $
Fondation inférieure en pierre recyclée MR-2 MG-56, 450 mm	7 200	m²	24,00 $	172 800,00 $
Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 250 mm	7 200	m²	22,00 $	158 400,00 $
Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm	7 200	m²	35,00 $	252 000,00 $
Enrobé bitumineux ESG-10, 50 mm	7 200	m²	24,00 $	172 800,00 $
Chanfreins	600	mètre	25,00 $	15 000,00 $
Enlèvement de chanfreins (2e couche)	1	global	5 000,00 $	5 000,00 $
Trottoir à enlever	1 300	mètre	30,00 $	39 000,00 $
Trottoir de béton	1 200	mètre	250,00 $	300 000,00 $
Bordure à enlever	232	mètre	30,00 $	6 960,00 $
Bordure	450	mètre	80,00 $	36 000,00 $
Aménagement de noue	1	global	70 000,00 $	70 000,00 $
Surépaisseur d'enrobé bitumineux pour les regards, puisards et vannes	70	unité	350,00 $	24 500,00 $
Remplacement de couvercle de regard	7	unité	1 750,00 $	12 250,00 $
Réfection entrée d'auto en asphalte	750	m²	90,00 $	67 500,00 $
Réfection entrée d'auto en pavé	250	m²	175,00 $	43 750,00 $
Réfection surface en béton	30	m²	300,00 $	9 000,00 $
Réfection surface pierre concassée	20	m²	40,00 $	800,00 $
Gazon en plaques	3 500	m²	20,00 $	70 000,00 $
Bordure préfabriquée	120	mètre	100,00 $	12 000,00 $
Bordure coulée en place	30	mètre	150,00 $	4 500,00 $
Muret de pierre cimenté (provision)	1	global	15 000,00 $	15 000,00 $
Plantation d'arbres	15	unité	800,00 $	12 000,00 $
Remplacement de signalisation permanente	1	global	7 500,00 $	7 500,00 $
Marquage de chaussée	1	global	5 000,00 $	5 000,00 $
			Total - Travaux divers et voirie	**1 958 410,00 $**
Éclairage				
Conduit électrique, PVC 50 mm ø, incluant le mandrinage	850	mètre	85,00 $	72 250,00 $
Traverse de rue, 150 mm de dia.	50	mètre	110,00 $	5 500,00 $
Base de lampadaire en béton	20	unité	1 350,00 $	27 000,00 $
Lampadaire	20	unité	7 500,00 $	150 000,00 $
Lampadaire existant à enlever et réinstaller	6	Unité	3 750,00 $	22 500,00 $
Lampadaire fourni par la Ville et installé sur nouvelle base	3	Unité	3 500,00 $	10 500,00 $
Lampadaire à disposer	3	Unité	750,00 $	2 250,00 $
Boite de tirage	1	unité	750,00 $	750,00 $
Fil #4 RWU90-XLPE-(-40°C)	1 800	mètre	10,00 $	18 000,00 $
Fil #6 VERT MALT	900	mètre	8,00 $	7 200,00 $
Fils aériens	30	mètre	35,00 $	1 050,00 $
Maintien en fonction de l'éclairage existant	1	global	5 000,00 $	5 000,00 $
Raccordement au réseau électrique existant	2	unité	2 500,00 $	5 000,00 $
			Total - Éclairage	**327 000,00 $**
			GRAND TOTAL	**4 101 309,09 $**

Préparé par : 21 janvier 2025
Sébastien Houde — Date
Technologue en génie municipal, Direction du génie

Vérifié par : 21 janvier 2025
Stefanie Papineau, ing. M. Ing. — Date
Chef de service, Direction du génie

Approuvé par : 21 janvier 2025
Claude Poirier, ing. M. Ing. — Date
Directeur, Direction du génie